

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR A L'OFFICIER DE L'ETAT CIVIL

A - RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EPOUX(SE) 1 :

• INSERER
DANS LA PRESSE

NOM (1^{re} partie 2^{de} partie

Prénom(s) (tous)

Date de Naissance : Lieu : (.....)

Nationalité (au moment du mariage) : (département)

Profession : Téléphone :

activité de l'établissement Est-il / elle salarié(e) ? oui non

Célibataire Veuf(ve) depuis le Divorcé(e) depuis le PACSE(E) depuis le

Domicilié(e) à :

Résidant à : depuis au moins un mois

Fil de
(avec tous les prénoms, nom de famille et nom d'usage si nécessaire)

(1^{re} partie 2^{de} partie

Domicilié(e) à :

Profession : ou décédé(e)

Et de
(avec tous les prénoms, nom de famille et nom d'usage si nécessaire)

(1^{re} partie 2^{de} partie

Domicilié(e) à :

Profession : ou décédé(e)

B - RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'EPOUX(SE) 2 :

NOM (1^{re} partie 2^{de} partie

Prénom(s) (tous)

Date de Naissance : Lieu : (.....)

Nationalité (au moment du mariage) :

Profession : Téléphone :

Activité de l'établissement Est-il / elle salarié(e) ? oui non

Célibataire Veuf(ve) depuis le Divorcé(e) depuis le PACSE(E) depuis le

Domicilié(e) à :

Résidant à : depuis au moins un mois

Fil de
(avec tous les prénoms, nom de famille et nom d'usage si nécessaire)

(1^{re} partie 2^{de} partie

Domicilié(e) à :

Profession : ou décédé(e)

Et de
(avec tous les prénoms, nom de famille et nom d'usage si nécessaire)

(1^{re} partie 2^{de} partie

Domicilié(e) à :

Profession : ou décédé(e)

C - RENSEIGNEMENTS COMMUNS AUX EPOUX :

• ENFANT(S) COMMUN(S) :

..... né(e) le à

..... né(e) le à

..... né(e) le à

• ENFANT SANS VIE date et lieu de l'accouchement

• AUTRE :

• FUTUR DOMICILE CONJUGAL PREVU : (adresse) (1)

• CÉRÉMONIE RELIGIEUSE : oui non date : paroisse

• CONTRAT DE MARIAGE : Il existe un contrat de mariage qui sera signé/a été signé le, chez Maître
notaire à Il n'existe pas de contrat de mariage

Y-a-t-il eu un acte de désignation de la loi applicable au régime matrimonial ? non oui

désignation de la loi

date de l'acte, lieu de signature

nom et qualité de la personne qui a établi l'acte

• ECHANGE DES ALLIANCES EN MARIAGE : oui non

Nota : (1) Pour PARIS, LYON et MARSEILLE, indiquer l'arrondissement.

LISTE DES TEMOINS ⁽¹⁾ (2)

du mariage entre

M _____
et M _____
Le _____
Dossier N° _____

(**)

TEMOINS DU (DE LA) FUTUR(E) EPOUX(SE) 1

1^{er} TEMOIN

Prénom(s) _____ Nom _____
Né(e) le _____ à _____
Profession _____
Domicile _____

Nom de famille suivi du nom d'usage si nécessaire

2^{ème} TEMOIN (facultatif)

Prénom(s) _____ Nom _____
Né(e) le _____ à _____
Profession _____
Domicile _____

Nom de famille suivi du nom d'usage si nécessaire

TEMOINS DU (DE LA) FUTUR(E) EPOUX(SE) 2

1^{er} TEMOIN

Prénom(s) _____ Nom _____
Né(e) le _____ à _____
Profession _____
Domicile _____

Nom de famille suivi du nom d'usage si nécessaire

2^{ème} TEMOIN (facultatif)

Prénom(s) _____ Nom _____
Né(e) le _____ à _____
Profession _____
Domicile _____

Nom de famille suivi du nom d'usage si nécessaire

Remise en mains, le _____
L'Officier de l'État Civil

(*) futur(e) époux(se) 1

(**) futur(e) époux(se) 2

(1) Minimum un par époux(se), maximum deux par époux(se). Facultatif pour le 2^e témoin.

(2) Joindre les photocopies des pièces d'identité.

NOTA : Les témoins devront être âgés de 18 ans révolus au moins, sans distinction de sexe et être juridiquement capables. Selon les cas, indiquer le nom d'usage.
Des époux(se) peuvent être témoins ensemble : les parents de l'un(e) des futur(e)s époux(se)s peuvent être témoins du mariage si, en raison de l'âge de leur enfant, ils n'ont plus à donner leur consentement. Un mineur peut être témoin si il est émancipé soit par le mariage, soit par décision du juge d'instance.

DECLARATION DES TEMOINS

Je soussigné(e)

Nom de famille suivi du nom d'usage si nécessaire

Né(e) le _____ à _____

Atteste être domicilié(e) à _____

et exercer la profession de _____

Fait à _____ le _____

Signature : _____
(joindre la copie d'une pièce d'identité)

DECLARATION DES TEMOINS

Je soussigné(e) _____

Nom de famille suivi du nom d'usage si nécessaire

Né(e) le..... à _____

Atteste être domicilié(e) à _____

et exercer la profession de _____

Fait à _____ le _____

Signature :

(joindre la copie d'une pièce d'identité)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR (*)

Je soussigné(e)
nom et prénom(s)

né(e) le _____

à _____

département _____

profession _____

certifié, sur l'honneur,

être PACSE(E)

être célibataire ne pas être remarqué(e) (" depuis mon divorce en date du _____ / depuis le décès de mon conjoint en date du _____

être domicilié(e) à _____

résider ou avoir résidé sans interruption dans la Commune de _____

depuis le _____ jusqu'au _____

OU

Avoir un de nos parents qui a son domicile ou sa résidence dans la commune de _____

depuis le _____ jusqu'au _____

Preuve du domicile ou de la résidence :

Titre de propriété Certificat d'imposition ou de non-imposition Quitance de loyer Quitance d'assurance du logement

Quitance de gaz Quitance d'électricité Quitance de téléphone Autre : _____

A _____ le _____

Signature

"En application de l'article 441-7 du Code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000 € d'amende le fait :
1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de fait matériellement inexacts ;
2° de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;
3° de falsifier une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.
Les peines sont portées à 3 ans d'emprisonnement et à 45000 € d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

"Article 433-20 du Code pénal : « Le fait, pour une personne engagée dans les liens du mariage, d'en contracter un autre avant la dissolution du précédent, est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. Est puni des mêmes peines l'officier public ayant célébré ce mariage en connaissance l'existence du précédent. »

DECLARATION DES TEMOINS

Je soussigné(e)

Nom de famille suivi du nom d'usage si nécessaire

Né(e) le à

Atteste être domicilié(e) à

et exercer la profession de

Fait à le

Signature :

(joindre la copie d'une pièce d'identité)

ATTESTATION SUR L'HONNEUR (*)

Je soussigné(e)
nom et prénom(s)

née) le

département

certifié, sur l'honneur,

être PACSE(E)

être célibataire

être domicilié(e) à

résider ou avoir résidé sans interruption dans la Commune de

depuis le

OU

Avoir un de nos parents qui a son domicile ou sa résidence dans la commune de

depuis le

Preuve du domicile ou de la résidence :

Titre de propriété

Certificat d'imposition ou de non-imposition

Quitance de loyer

Quitance d'assurance du logement

Quitance de gaz

Quitance d'électricité

Quitance de téléphone

Autre :

A

, le

Signature

"En application de l'article 441-7° du Code pénal, est puni d'un an d'emprisonnement

et de 15000 € d'amende le fait :

1° d'établir une attestation ou un certificat faussement sincère ;

2° de falsifier une attestation ou un certificat originellement sincère ;

3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié

Les peines sont portées à 3 ans d'emprisonnement et à 45000 € d'amende lorsque

l'infraction est commise en vue de porter préjudice au Trésor public ou au patrimoine d'autrui.

"Article 433-20 du Code pénal : « Le fait, pour une personne engagée dans les liens du mariage, d'en conclure un autre avant la dissolution du précédent, est puni d'un an d'emprisonnement et de 45 000 € d'amende. Est puni des mêmes peines l'officier public ayant célébré ce mariage en connaissant l'existence du précédent. »